

PARLEMENT WALLON

SESSION 2006-2007

30 JANVIER 2007

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

**visant à établir un Code d'éthique et de déontologie
au sein du Gouvernement wallon**

déposée par

Mme V. Cornet et Consorts

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à établir un Code d'éthique et de déontologie au sein du Gouvernement wallon

Le Parlement wallon,

Vu les réformes visant à professionnaliser le secteur public et à instaurer des principes de bonne gouvernance à tout niveau ;

Demande au Gouvernement wallon :

D'adopter un Code d'éthique et de bonne gouvernance en son sein. Celui-ci s'adresserait à ses membres et serait basé sur les principes fondamentaux suivants :

- un devoir d'engagement et de loyauté ;
- un devoir de disponibilité et de compétence ;
- un devoir de confidentialité, de discrétion et de réserve ;
- la prévention des conflits d'intérêts ;
- un devoir de probité.

V. CORNET
S. KUBLA
J.-L. CRUCKE
Ch. BERTOUILLE
P.-Y. JEHOLET
A. BARZIN
Fl. PARY-MILLE